



Participation du public – Motifs de la décision

→ **Projet d'arrêté rendant obligatoire la délibération n°2025-B11 portant réglementation de l'usage de la senne danoise et de la senne écossaise (et autres engins assimilés) dans les eaux du ressort du CRPMEM Nouvelle-Aquitaine**

→ **Projet d'arrêté rendant obligatoire la délibération n°2025-B12 relative à la fixation des conditions d'attribution de la licence encadrant la pêche à la senne danoise et écossaise (et autres engins assimilés) dans les eaux de Charente-Maritime, licence dite « senne danoise Charente-Maritime »**

-Références : *article L. 914-3 du code rural et de la pêche maritime - articles L. 123-19-1 à L. 123-19-7 du code de l'environnement*

En application de l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement, une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site internet de la direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique (Dirm SA) du 12 septembre 2025 au 2 octobre 2025 sur les projets d'arrêté susmentionnés.

Dans le cadre de la consultation du public sur ce projet d'arrêté et de délibération, pour laquelle une synthèse des observations a été rédigée séparément, aucune contribution n'a été déposée sur le site de la consultation.

Les deux projets d'arrêté sont maintenus dans leur rédaction.